



Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 13 octobre 2014*

Communiqué de presse

---

## **Budget 2015 / Planification financière 2016-2018**

Des finances cantonales préoccupantes

*L'élaboration du budget 2015 ainsi que l'actualisation du plan financier jusqu'en 2018 confirment l'entrée du canton de Fribourg dans une période de difficultés financières accrues. Une diminution significative, voire le tarissement de certaines ressources, empêchent de couvrir financièrement des besoins de prestations publiques en constante augmentation. Le programme de mesures structurelles et d'économies et le recours aux provisions permettent de limiter dans un premier temps l'ampleur des déficits et d'atteindre l'équilibre au budget 2015. La recherche de nouvelles mesures et l'approfondissement de diverses propositions figurant dans le plan d'assainissement doivent encore atténuer la dégradation projetée.*

### **I. Budget 2015**

#### **1. Résultats généraux : respect des principes de base**

Les principaux résultats du projet de budget 2015 sont les suivants :

- > un bénéfice de 0,2 million de francs au compte de résultats, conforme au principe constitutionnel de l'équilibre ;
- > un volume d'investissements nets de 139,2 millions de francs, comparable au programme réalisé en 2013 (142,1 millions de francs) ;
- > un degré d'autofinancement des investissements qui atteint 80,5 %, respectant la norme minimale qui se situe à 80 % ;
- > une insuffisance globale de financement de 27,2 millions de francs, en progression par rapport aux comptes 2013 (18,3 millions de francs) ;
- > une quote-part « subventions cantonales / fiscalité cantonale » qui, avec un taux de 38,5 %, se situe en deçà de la limite légale plafonnée à 41 %.

Alors que les demandes initiales des unités administratives ont pu être diminuées de 97,5 millions de francs, le compte de résultats se solde par un bénéfice de 0,2 million de francs. Les ajustements ont porté à raison de deux tiers sur des diminutions de charges et pour un tiers sur des augmentations de revenus.

## 2. Bénéfice de 0,2 million au compte de résultats

D'un exercice budgétaire à l'autre, les charges et les revenus de fonctionnement évoluent faiblement, mais de manière quasi parallèle :

Compte de résultats	Projet		Budget 2014	Variation 2014 - 2015
	Budget 2015	mios		
		mios	mios	%
Revenus	<b>3 258,6</b>	3 221,6	+ 37,0	+ 1,1
Charges	<b>3 258,4</b>	3 221,1	+ 37,3	+ 1,2
Bénéfice	<b>+ 0,2</b>	+ 0,5	- 0,3	- 60,0

## 3. Augmentation des revenus propres et stagnation persistante des ressources extérieures

Selon leur nature, les différents types de ressources financières sont appelés à évoluer de la manière suivante :

Revenus du compte de résultats	Projet		Budget 2014	Variation 2014 - 2015
	Budget 2015	mios		
		mios	mios	%
Revenus fiscaux	<b>1 194,7</b>	1 160,4	+ 34,3	+ 3,0
Revenus des biens, taxes, émoluments, contributions	<b>349,3</b>	363,3	- 14,0	- 3,9
Revenus de transferts (dont Péréquation financière fédérale)	<b>1 602,0</b> <b>(421,0)</b>	1 604,5 (447,1)	- 2,5 - 14,0	- 0,2 - 3,9
Financements spéciaux (fonds et provisions)	<b>83,3</b>	66,8	+ 16,5	+ 24,7
Imputations internes	<b>29,3</b>	26,6	+ 2,7	+ 10,2
Total	<b>3 258,6</b>	3 221,6	+ 37,0	+ 1,1

L'augmentation des ressources à disposition pour financer les prestations offertes repose sur la progression des recettes fiscales et sur un recours accru aux provisions constituées et destinées en priorité à pallier les baisses de rentrées provenant de la part au bénéfice de la BNS, ainsi qu'à la diminution des montants perçus au titre de la péréquation des ressources entre la Confédération et les cantons.

#### 4. Progression contenue des charges

Les prévisions d'évolution des principales charges supportées par l'Etat sont les suivantes :

<b>Charges du compte de résultats</b>	<b>Projet</b>	<b>Budget</b>	<b>Variation</b>	
	<b>Budget 2015</b>	<b>2014</b>	<b>2014 - 2015</b>	
	<b>mios</b>	<b>mios</b>	<b>mios</b>	<b>%</b>
Charges de personnel	<b>1 185,6</b>	1 174,6	+ 11,0	+ 0,9
Charges de consommation	<b>339,8</b>	323,1	+ 16,7	+ 5,2
Charges de transferts	<b>1 539,3</b>	1 527,8	+ 11,5	+ 0,8
Charges d'amortissements	<b>121,8</b>	126,5	- 4,7	- 3,7
Charges financières et financements spéciaux	<b>42,6</b>	42,5	+ 0,1	+ 0,2
Imputations internes	<b>29,3</b>	26,6	+ 2,7	+ 10,2
Total	<b>3 258,4</b>	3 221,1	+ 37,3	+ 1,2

Comme l'année dernière, le programme de mesures structurelles et d'économies initié en 2013 a permis, d'une part, de contenir la progression des charges de personnel et des charges courantes de fonctionnement et, d'autre part, de limiter la croissance des charges de subventionnement.

Un développement des prestations, dans les domaines prioritaires, est néanmoins assuré. Ainsi :

- > en dépit des restrictions décidées en la matière, quelque 80 postes de travail seront créés en 2015, dont près de 80 % dans le secteur de l'enseignement ;
- > des moyens financiers conséquents sont alloués pour répondre à une forte augmentation des demandes de subventions, notamment dans les domaines de la santé et du social (hospitalisations hors canton, institutions spécialisées, prestations complémentaires, assurance maladie, aide sociale) ;
- > des ressources nouvelles sont en outre allouées pour soutenir plusieurs projets innovants sur le site de blueFactory.

#### 5. Programme d'investissements soutenu

Avec plusieurs chantiers d'importance qui arrivent en pleine phase de réalisation, le volume des investissements se maintient à un haut niveau :

	<b>Projet</b>	<b>Budget</b>	<b>Variation</b>	
	<b>Budget 2015</b>	<b>2014</b>	<b>2014 – 2015</b>	
	<b>mios</b>	<b>mios</b>	<b>mios</b>	<b>%</b>
Investissements bruts	<b>185,5</b>	196,5	- 11,0	- 5,6
Investissements nets	<b>139,2</b>	144,3	- 5,1	- 3,5

Au vu de l'avancée de certains chantiers, des crédits seront très certainement reportés de 2014 sur 2015.

Au nombre des principaux objets retenus au budget 2015, il convient de citer notamment les investissements propres suivants : les constructions au Collège du Sud, à la Haute Ecole Santé Social, à l'Université, le bâtiment de commandement de la Police, le camp du Lac-Noir, l'ALP à Grangeneuve et les travaux routiers. A quoi s'ajoutent les subventions d'investissements de communes ou de tiers dans différents domaines pour un montant total de 59,4 millions de francs.

## **II. Planification financière à moyen terme 2016-2018**

### **1. Evolution préoccupante de la situation financière**

Par rapport à la version initiale et au terme de l'examen auquel il a été procédé, le Conseil d'Etat a réalisé des efforts importants. Le plan financier actualisé présente les résultats globaux suivants :

	Budget 2015	Plan financier 2016	Plan financier 2017	Plan financier 2018	Période 2015-2018
	mios	mios	mios	mios	mios
Compte de résultats					
Boni (+) / Déficit (-)	+ 0,2	– 92,4	– 139,7	– 146,9	– 378,8
Compte des investissements					
Investissements nets à charge de l'Etat	139,2	209,2	217,7	176,9	743,0
Insuffisance de financement	27,2	195,5	252,3	226,6	701,6

### **2. Adaptations des prévisions tout en maintenant les priorités**

Dans l'optique d'améliorer autant que faire se peut la situation financière initialement programmée, il a été procédé à une série d'ajustements conséquents. L'opération a été menée sans tabou mais de manière sélective dans la continuité des choix effectués lors de l'élaboration du programme de législature. Le volume des investissements nets a été restreint d'un quart. Le déficit du compte de résultats a été réduit de quelque 38 % (– 380 millions de francs), sans compter les 340 millions de francs de réduction de recettes, enregistrée en cours d'examen de la planification, qu'il a fallu prendre en compte et compenser en sus. Toutes ces adaptations ont permis de ramener le besoin de financement pour la période 2015-2018 de 1,054 milliard de francs à 702 millions de francs.

Les adaptations ont été faites sans un quelconque démantèlement des prestations. Au contraire même, les domaines prioritaires ont été renforcés, notamment sur le plan des effectifs du personnel (en l'état + 300 nouveaux postes, dont 60 % pour l'enseignement) et sur celui du subventionnement (environ 130 millions de francs d'aides supplémentaires prévues en 2018 dans dix domaines majeurs de la formation, de la santé et du social).

Il en va de même pour ce qui concerne les investissements. Le volume annuel moyen des crédits prévus à cet effet atteint 229 millions de francs en chiffres bruts et 186 millions de francs en valeur nette à charge de l'Etat. D'importants projets sont en cours ou prévus, tels que la Haute Ecole Santé Social, la Bibliothèque cantonale, le bâtiment de commandement de la Police, le Camp du Lac-Noir, l'ALP à Grangeneuve, les nouveaux locaux du SITel, sans oublier les travaux routiers et le subventionnement de la construction de la patinoire et de piscines.

### **3. Mesures correctrices à l'examen**

Malgré les importantes adaptations opérées, les résultats finaux du plan financier actualisé s'écartent largement des critères d'une saine gestion des finances publiques.

Par conséquent, l'option a été prise d'entreprendre des démarches complémentaires sur deux axes :

- > d'une part, en engageant la poursuite des travaux de concrétisation du programme d'assainissement ;
- > d'autre part, en envisageant une série de nouvelles mesures d'économies.

### **III. Conclusion**

Annoncée depuis le début de la présente législature, l'entrée des finances cantonales dans une période de difficultés accrues a trouvé confirmation à l'occasion de l'établissement du projet de budget 2015 et de l'actualisation du plan financier.

En dépit du programme d'économies et malgré les multiples correctifs apportés aux prévisions initiales, les résultats finaux des travaux de planification font état d'une forte péjoration de la situation. Au surplus, des incertitudes pèsent quant au devenir de deux sources importantes de revenus pour le canton, à savoir la péréquation financière fédérale ainsi que la part au bénéfice de la BNS.

Le recours aux provisions peut pallier, en partie, cet infléchissement inéluctable de la courbe des recettes. Il ne saurait toutefois résoudre seul l'équation posée. En conséquence, le Conseil d'Etat a décidé, d'une part, d'approfondir plusieurs mesures contenues dans le programme d'économies qui restent à mettre en œuvre et, d'autre part, d'engager des réflexions sur de nouvelles mesures.